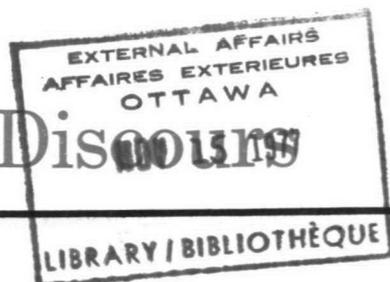




Déclarations et Discours



No 77/15

CONFÉRENCE SUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE

Discours de M. J. MacEachen, président du Conseil privé, à la reprise de la 31^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le 13 septembre 1977.

L'Assemblée générale est maintenant saisie du rapport de la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.). Celle-ci a terminé ses travaux en juin et il appartient à cette Assemblée, ainsi qu'à d'autres organismes internationaux, d'en tirer le meilleur parti. Bien qu'ayant participé activement, en qualité de co-président, aux travaux de la C.C.E.I. depuis son ouverture en décembre 1975, je vous parle aujourd'hui en tant que représentant du Canada. Je vous donnerai donc certains points de vue canadiens sur les résultats de la Conférence ainsi que des suggestions sur la meilleure façon d'en poursuivre les travaux ici même.

Il ressort de la C.C.E.I. un ensemble de succès et d'échecs, de progrès et de déceptions, pour tous les participants. Toutefois, et ceci est important, tous ont convenu que la Conférence avait favorisé une meilleure compréhension de la situation économique internationale et que le dialogue engagé entre pays industrialisés et en développement devrait se poursuivre activement, au sein des Nations Unies et ailleurs.

En examinant les résultats de la Conférence, je vois plusieurs terrains d'entente clefs qu'il faudrait traduire dans les faits par la mise en pratique des décisions de principe qui ont été prises.

Les participants ont convenu de la nécessité d'un fonds commun; les négociations concernant ses objectifs et son fonctionnement se poursuivront au cours des prochains mois sous les auspices de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Nous souhaitons ardemment le succès de ces entretiens et travaillerons activement à cette fin.

Les pays industrialisés ont pris des engagements majeurs en ce qui a trait à la quantité et à la qualité de l'aide publique au développement. Nous avons mis sur pied un fonds d'action spéciale d'un milliard de dollars destiné aux pays en développement les plus pauvres; une partie de ce fonds a déjà été versée. Dans le cadre de sa participation à ce programme, le Canada a décidé de radier plus d'un quart de milliard de dollars au titre de la dette que les pays les moins développés ont contractée pour l'aide publique au développement. Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la constitution d'une réserve céréalière internationale d'urgence de 500 000 tonnes, à laquelle le Canada participera activement.

Pour ce qui est de l'énergie, les participants ont convenu d'un vaste programme d'action nationale et de coopération internationale destiné à ménager la transition entre les hydrocarbures et les ressources énergétiques renouvelables, la conservation et l'utilisation plus rationnelle de l'énergie, ainsi que la mise en valeur de nouvelles

ressources. Ces prises de position témoignent de l'interdépendance des nations dans ce domaine.

Il nous reste à élargir cette collaboration au sein des Nations Unies et par l'intermédiaire de ses divers organes, de la CNUCED, des Négociations commerciales multilatérales, du Fonds monétaire international (F.M.I.), de la Banque mondiale et des organismes s'occupant de la production et de la sécurité alimentaire mondiales. Les gouvernements doivent agir promptement et respecter pleinement leurs engagements.

Sur certaines questions examinées en profondeur à la C.C.E.I., l'accord n'a pu se faire. Mentionnons notamment le financement compensatoire, le pouvoir d'achat des matières premières et des ressources énergétiques, l'endettement des pays en développement et les mesures d'aide de transition à l'industrialisation. Il est évident qu'il reste du travail à faire dans ces secteurs.

Ce dialogue de dix-huit mois a fait ressortir très clairement les divergences qui existent et continueront d'exister entre les pays sur nombre de grandes questions économiques. Ces divergences se perpétueront parce que les gouvernements poursuivront, à juste titre, une politique économique dans le droit fil de leur mandat et de l'intérêt national, ce qui les mènera dans des directions différentes et souvent opposées.

C'est pourquoi je suis d'avis que le dialogue entre pays industrialisés et pays en développement doit se poursuivre activement et d'une façon constructive. Le fait que les gouvernements ont une meilleure perception des conséquences que revêt la poursuite de leurs intérêts nationaux, traduit bien l'importance des réunions internationales lesquelles permettent la discussion, la consultation et la négociation. Des discussions rationnelles, des consultations concrètes et des négociations d'un intérêt mutuel au sein d'instances internationales auront un effet positif sur les politiques nationales.

La reprise de cette session a pour but d'orienter le système des Nations Unies quant au rôle que ses composantes devraient jouer au lendemain de la C.C.E.I. La deuxième commission doit s'atteler à cette tâche dès maintenant et jusqu'à la fin de la trente-deuxième session. Elle devrait s'attacher aussi bien aux points d'entente que de divergence que la C.C.E.I. a fait ressortir. Elle devrait aussi prévoir la participation la plus entière possible des institutions en place et reconnaître le rôle essentiel que peuvent jouer la Banque mondiale, le F.M.I., la CNUCED, et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

J'aimerais m'arrêter quelques instants sur la question énergétique parce qu'elle fut un élément délicat et important des discussions menées à la C.C.E.I., et parce qu'il n'existe dans le système actuel aucune tribune internationale où débattre cette question. On prévoit que, dès le milieu de la prochaine décennie, les réserves mondiales ne suffiront vraisemblablement plus à étayer le progrès économique que souhaitent tous les pays. Tout le monde est d'accord sur le sérieux du défi énergétique posé à la communauté mondiale ainsi que sur l'action collective qu'il appelle.

Nous reconnaissons le besoin d'innover et de renforcer les mesures actuelles prises pour conserver l'énergie et l'utiliser de façon rationnelle, pour mettre en valeur des sources d'énergie qui remplaceront les réserves de pétrole et de gaz qui s'épuisent, et notamment des formes d'énergie renouvelable comme l'énergie solaire et l'énergie éolienne. Nous reconnaissons les problèmes particuliers qui se posent aux pays en développement déficitaires sur le plan énergétique. Ces pays ont besoin de ressources énergétiques et financières pour soutenir leur développement économique. Pour exploiter pleinement le potentiel énergétique local, ces pays devront recevoir des investissements plus considérables encore de la part d'institutions financières internationales et notamment de la Banque mondiale. Il faudra également prendre des mesures internationales pour accroître l'assistance technique dans ce domaine. A court terme, cette aide devrait stimuler l'exploitation du gaz et du pétrole ainsi que l'exploitation d'autres sources énergétiques, telles que la houille et l'hydro-électricité, que n'ont pas encore mis à profit ces pays en développement à faible capital énergétique.

Nos efforts communs pour relever le défi énergétique sont bien amorcés, mais ils sont loin d'être achevés. Les pays devront oeuvrer ensemble à l'utilisation la plus complète et la plus rationnelle possible des ressources énergétiques de la planète. La présente session et la session ordinaire (qui suivra la semaine prochaine) devront aborder ces problèmes de la façon la plus pratique et la plus efficace possible. Le Canada, en tant que producteur et consommateur d'énergie, est prêt à collaborer avec d'autres pays et, dans le cadre de nombreuses institutions internationales, à promouvoir une adaptation graduelle et sans heurts à une économie mondiale fondée sur des ressources autres que les hydrocarbures.

La C.C.E.I. a permis de souligner le besoin toujours présent de changements structurels dans le système économique international. Le défi s'accroît encore davantage dans les secteurs monétaire, commercial et des matières premières. A mon avis, on perçoit clairement la nécessité d'une solide collaboration face à ce défi. Je crois déceler chez les gouvernements des signes toujours plus nombreux qui témoignent d'un changement et d'une volonté d'aller de l'avant.

Dans le secteur du développement socio-économique international, nous devons veiller à ne pas sous-estimer les difficultés qui guettent le monde industrialisé. Au Canada, des problèmes économiques comme le chômage et l'inflation préoccupent à juste titre les Canadiens parce que ces problèmes ont des répercussions directes sur leur vie. Les gouvernements doivent rallier l'appui du public dans des circonstances économiques difficiles, car les changements et les ajustements alourdiront nécessairement le fardeau de nos citoyens. Les dirigeants du monde industrialisé doivent se montrer à la hauteur de la tâche.

Un climat de compréhension nous aidera à relever ce défi. Avec raison, les pays en développement attendent impatiemment, nous le savons, des changements à l'échelle mondiale. Il faut cependant reconnaître que les pays développés ont pris des mesures importantes et difficiles pour pourvoir aux préoccupations des pays en développement. Plusieurs de ces mesures ont été prises à la C.C.E.I. Elles ont fait l'objet de décisions difficiles de la part des gouvernements. Si l'on ne reconnaît pas le caractère

constructif et les progrès qui découlent de ces mesures, le climat politique pourrait à l'avenir devenir moins propice à l'accomplissement de progrès comparables. J'espère que nous garderons tous ce fait à l'esprit.

Le climat que je viens d'évoquer est susceptible d'influencer les dispositions des gouvernements et des chefs d'État. A la C.C.E.I., la participation directe et personnelle des chefs politiques a sensibilisé davantage ces derniers à la complexité des problèmes économiques auxquels est confrontée la communauté internationale et a contribué à la résolution de certaines des divergences qui persistaient à la fin de la Conférence. Nous pouvons tirer de précieux enseignements de cette expérience.

Nous avons tous intérêt à lutter contre le chômage et l'inflation de façon à restaurer et à préserver la vitalité de l'économie mondiale, sans quoi le système international et nos économies ne pourront accroître leur apport au développement socio-économique de l'humanité. Le rétablissement de l'économie mondiale et une plus grande justice au sein de cette dernière sont, à mon avis, des objectifs à la fois urgents et compatibles. Oeuvrons ensemble à leur réalisation.

S/C